



TG/DIASC(proj.3)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2007-01-12

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

DIASCIA

Code UPOV : DIASC

Diascia Link & Otto

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par un expert canadien

*pour examen par le Comité technique à sa quarante-troisième session
qui se tiendra à Genève (Suisse) du 26 au 28 mars 2007*

Autre(s) nom(s) commun(s)* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Diascia Link & Otto</i>	Diascia, Twinspur	Diascia, Diascie	Diascie	Diascia

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2.	MATÉRIEL REQUIS	3
3.	MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essaisLe 2 mars 2007.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner	4
3.6	Essais supplémentaires	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	5
4.1	Distinction	5
4.1.1	<i>Recommandations générales.....</i>	5
4.1.2	<i>Différences reproductibles.....</i>	5
4.1.3	<i>Différences nettes</i>	5
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	6
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	7
6.1	Catégories de caractères	7
6.1.1	<i>Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen</i>	7
6.1.2	<i>Caractères avec astérisque.....</i>	7
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes	7
6.3	Types d'expression	7
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	7
6.5	Légende.....	7
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	15
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	15
8.2	Explications portant sur certains caractères	15
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	20
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	21

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Diascia* Link & Otto de la famille des *Scrophulariaceae*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences ou de boutures racinées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

10 boutures racinées, pour les variétés multipliées par voie végétative; ou
une quantité suffisante de semences pour produire 20 plantes,
pour les variétés reproduites par voie sexuée.

S'agissant des semences, celles-ci doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais* Le 2 mars 2007

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de

l'examen. Les plantes doivent être cultivées dans des containers aux fins d'observation du port de la plante (caractère 1).

3.3.2 Le stade optimal de développement pour l'observation de chaque caractère est indiqué par un nombre dans la deuxième colonne du tableau des caractères. Les stades de développement correspondant à chaque nombre sont décrits à la fin du chapitre 8.

3.3.3 Étant donné les variations de lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Variétés multipliées par voie végétative : chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Variétés reproduites par voie sexuée : chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins.

3.4.3 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

3.5.1 Variétés multipliées par voie végétative : sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai.

3.5.2 Variétés reproduites par voie sexuée : sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère lors de deux cycles indépendants au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95 %. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés autogames reproduites par voie sexuée, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95 %. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.2.4 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés allogames ou hybrides reproduites par voie sexuée, il convient de suivre les recommandations figurant dans l'introduction générale pour les variétés allogames ou hybrides, selon qu'il conviendra.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité.

L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment

4.3.3 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité d'une variété hybride peut, outre l'examen de la variété hybride elle-même, être déterminée également par examen de l'homogénéité et de la stabilité de ses lignes parentales.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés afin de faciliter la détermination de la distinction, il est utile de recourir à des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : port (caractère 1)
- b) Corolle : couleur principale (caractère 20) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : rose clair
 - Gr. 3 : rose moyen
 - Gr. 4 : rose foncé
 - Gr. 5 : rose orangé
 - Gr. 6 : orange
 - Gr. 7 : rouge orangé
 - Gr. 8 : rouge
 - Gr. 9 : violet rouge
 - Gr. 10 : violet clair

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a)–(e) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*) (+)	Plant: growth habit	Plante: port	Pflanze: Wuchsform	Planta: Porte		
	<i>GB to check time of observation and states of exprsion</i>					
PQ	upright	dressé	aufrecht	erecto	Codiap, Heccharm, Prince of Orange	1
	semi-upright	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Coditer, Ice Cream	2
	spreading	étalé	breitwüchsig	rastrero	Diastara	3
	semi-trailing	demi-coureur	kurze Ausläufer bildend	semirastrero	Hecrace	4
2. (+)	Plant: height	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	short	basse	niedrig	baja	Codiap, Codilav, Pendan	3
	medium	moyenne	mittel	media	Diastonia, Diastu	5
	tall	haute	hoch	alta	Balwhiswhit, Ice Cream	7
3.	Plant: width at broadest part	Plante: largeur sur la partie la plus large	Pflanze: Breite am breitesten Teil	Planta: anchura en la parte más ancha		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Codilav, Ice Cream	3
	medium	moyenne	mittel	media	Codiusre	5
	broad	large	breit	ancha	Balwhiswhit	7
4.	Plant: density	Plante: densité	Pflanze: Dichte	Planta: densidad		
QN	sparse	lâche	locker	laxa	Hecrace, Ice Cracker	3
	medium	moyenne	mittel	media	Codiap	5
	dense	forte	dicht	densa	Diastrosis, Diastu, Heccharm	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5.	Stem: anthocyanin coloration below inflorescence	Tige: pigmentation anthocyanique sous inflorescence	Stiel: Anthocyanfärbung unter dem Blütenstand	Tallo: pigmentación antocianica por debajo de la inflorescencia		
QN	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Heccharm	1
	medium	moyenne	mittel	media	Hecrace	2
	strong	forte	stark	fuerte		3
6. (*)	(a) Leaf blade: length	Limbe: longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN	short	courte	kurz	corto	Coditer, Strawberry Sundae	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Codiusre	5
	long	longue	lang	largo	Balwhislapi, Balwhiswhit	7
7. (*)	(a) Leaf blade: width	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecho	Balwhiswhit, Coditer, Strawberry Sundae	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Codipeim, Diastonia	5
	broad	large	breit	ancho	Balwhislapi	7
8. (+)	(a) Leaf blade: shape of apex	Limbe: forme du sommet	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice		
PQ	acute	aigu	spitz	agudo	Balwhiswhit, Diastu, Diastured, Heccharm	1
	obtuse	obtus	stumpf	obtuso	Balwinimstr	2
	rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	Diasroroc	3
9. (+)	(a) Leaf blade: shape of base	Limbe: forme de la base	Blattspreite: Form der Basis	Limbo: forma de la base		
PQ	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	Balwhiswhit	1
	truncate	tronquée	gerade	truncada	Diastara, Icepole	2
	cordate	cordiforme	herzförmig	cordiforme	Codiap, Diastina, Heccharm	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
10.	(a) Leaf blade: (b) glossiness	Limbe: brilliance	Blattspreite: Glanz	Limbo: brillo		
QN	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Diasroroc	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Diastonia	2
	strong	forte	stark	fuerte	Diastusca	3
11.	(a) Leaf blade: (*) (b) variegation	Limbe: panachure	Blattspreite: Panachierung	Limbo: variegación		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Diastu	1
	present	présente	vorhanden	presente	Belmore Beauty, Golden Dancer, Katherine Sharman	9
12.	(a) Leaf blade: main (*) (b) color (+)	Limbe: couleur principale	Blattspreite: Hauptfarbe	Limbo: color principal		
QN	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Balwhislapi, Iceberg	1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Codiap, Coditer, Hecrace	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Balwhiscran, Codiusre, Strawberry Sundae	3
13.	(a) Leaf blade: (*) (b) secondary color	Limbe: couleur secondaire	Blattspreite: Sekundärfarbe	Limbo: color secundario		
PQ	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Katherine Sharman	1
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio	Belmore Beauty	2
	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento	Golden Dancer	3
14.	(c) Inflorescence: density	Inflorescence: densité	Blütenstand: Dichte	Inflorescencia: densidad		
QN	sparse	lâche	locker	laxa	Balwhislapi, Ice Cream	3
	medium	moyenne	mittel	media	Codilav, Diastu	5
	dense	dense	dicht	densa	Balwinlapi, Coditer, Strawberry Sundae	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
15.	(c) Pedicel: length	Pédicelle: longueur	Blütenstandsstiel: Länge	Pedicelo: longitud		
QN	short	court	kurz	corto	Diastis, Lilac Belle	1
	medium	moyen	mittel	medio	Diasttralav, Diastu	2
	long	long	lang	largo	Balwinwite, Heccrace	3
16.	(c) Pedicel: angle relative to peduncle	Pédicelle: angle par rapport au pédoncule	Blütenstiel: Winkel im Verhältnis zum Blütenstandsstiel	Pedicelo: ángulo en relación con el pedúnculo		
QN	small	petit	klein	pequeño	Diasroroc, Diastu	3
	medium	moyen	mittel	medio	Diastusca, Kledi04015	5
	large	grand	groß	grande	Pendan, Wink Pink Improved	7
17.	(c) Pedicel: anthocyanin coloration	Pédicelle: pigmentation anthocyanique	Blütenstiel: Anthocyanfärbung	Pedicelo: pigmentación antocianica		
QN	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Diastis	1
	medium	moyenne	mittel	media	Diastonia, Diastu	2
	strong	forte	stark	fuerte	Diastara, Heccrace	3
18. (*) (+)	(d) Corolla: length	Corolle: longueur	Krone: Länge	Corola: longitud		
QN	short	courte	kurz	corta	Codiusre, Diastonia, Lilac Belle	3
	medium	moyenne	mittel	media	Diastu	5
	long	longue	lang	larga	Balwhistang, Balwhiswhit, Heccrace	7
19. (*) (+)	(d) Corolla: width	Corolle: largeur	Krone: Breite	Corola: anchura		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha	Diastonia, Lilac Belle	3
	medium	moyenne	mittel	media	Codilav, Diastu	5
	broad	large	breit	ancha	Balwhiswhit, Codipeim, Diatrosis	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. (*) (e)	Corolla: main color	Corolle: couleur principale	Krone: Hauptfarbe	Corola: color principal		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
21. (+)	Upper lip of corolla: reflexing of lateral lobes	Labelle supérieur de la corolle: courbure des lobes latéraux	Oberlippe der Krone: Biegung der Seitenlappen	Labio superior de la corola: curvatura de los lóbulos laterales		
QN	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Balwhiswhit, Diastara, Pandan	1
	medium	moyenne	mittel	media	Codipeim, Diastis, Penther	2
	strong	forte	stark	fuerte	Diaspetis, Ice Cream	3
22. (*) (+)	Lower lip of corolla: length in relation to width	Labelle inférieur de la corolle: rapport longueur/largeur	Unterlippe der Krone: Länge im Verhältnis zur Breite	Labio inferior de la corola: longitud en relación con la anchura		
QN	longer than broad	plus long que large	länger als breit	más larga que ancha	Coditer, Rupert Lambert	1
	as long as broad	aussi long que large	so lang wie breit	tan larga como ancha	Balwinlapi, Diastu	2
	broader than long	plus large que long	breiter als lang	más ancha que larga	Balwhiswhit, Hecrace, Ice Cream	3
23. (+)	Lower lip of corolla: incurving	Labelle inférieur de la corolle: courbure	Unterlippe der Krone: Aufbiegung	Labio inferior de la corola: curvado hacia arriba		
QN	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Balwhisdarco	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Diastara	2
	strong	forte	stark	fuerte	Diastusca	3
24. (d)	Lower lip of corolla: undulation of margin	Labelle inférieur de la corolle: ondulation du bord	Unterlippe der Krone: Randwellung	Labio inferior de la corola: ondulación del margen		
QN	weak	faible	gering	débil	Balwhiswhit, Heccharm, Penther	3
	medium	moyenne	mittel	media	Diastu, Sumdia 02	5
	strong	forte	stark	fuerte	Diaspetis, Rupert Lambert	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
25. (*) (+)	(d) Lower lip of corolla: presence of trichomal elaiophores	Labelle inférieur de la corolle: présence d'élaïophores trichomaux	Unterlippe der Krone: Vorhandensein von Trichom-Elaiophoren	Labio inferior de la corola: presencia de tricomas glandulares		
QL	absent	absents	fehlend	ausente	Balwinlapi, Codipeim, Diastina, Diaspetis	1
	present	présents	vorhanden	presente	Diastis, Diastu, Hecrace, Ice Cream	9
26. (*)	(d) Trichomal elaiophores: density	Élaïophores trichomaux: densité	Trichom-Elaiophoren: Dichte	Tricomas glandulares: densidad		
QN	sparse	lâche	locker	laxa	Balwhiscran, Codilav, Diastonia, Hecrace	1
	medium	moyenne	mittel	media	Balwhiswhit, Diastu	2
	dense	forte	dicht	tensa	Codiusre, Diastis, Ice Cream	3
27. (+)	(d) Corolla window: color	Fenêtre corollaire: couleur	Kronfenster: Farbe	Ventana de la corola: color		
PQ	green yellow	jaune vert	grüngelb	amarillo verduzco	Diastu	1
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Diastuca	2
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio	Balwhisdarco, Codipeim, Diaspetis	3
	dark yellow	jaune foncé	dunkelgelb	amarillo oscuro	Coditer, Diastina, Diastis, Diastured	4
28. (*) (+)	(d) Spurs: length	Éperons: longueur	Bukettriebe: Länge	Espolones: longitud		
QN	short	courts	kurz	cortos	Codilav, Codiusre, Sumdia 03	3
	medium	moyens	mittel	medios	Balwinlapi, Codipeim	5
	long	longs	lang	largos	Balwincor, Diastara, Strawberry Sundae	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
29.	(d) Spurs: color	Éperons: couleur	Bukettriebe: Farbe	Espolones: color		
	(+)					
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
30.	(d) Spurs: curvature	Éperons: courbure	Bukettriebe: Biegung	Espolones: curvatura		
	(+)					
QN	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Penther	1
	medium	moyenne	mittel	media	Balwinlapi, Codipeim, Diastara	2
	strong	forte	stark	fuerte	Balwinimstr, Diastis, Diastonia	3
31.	(d) Spurs: attitude of tips	Éperons: port des sommets	Bukettriebe: Haltung der Spitzen	Espolones: porte del ápice		
	(+)					
PQ	pointing inwards	orienté vers l'intérieur	nach innen gebogen	curvado hacia dentro		1
	pointing downwards	retombant	nach unten gebogen	Vertical		2
	pointing outwards	orienté vers l'extérieur	nach außen gebogen	extendido hacia fuera		3

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Sauf indication contraire, tous les caractères devraient être observés au moment de la pleine floraison.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- a) Observations relatives au limbe à effectuer sur les feuilles complètement développées à partir du tiers moyen d'une tige florale.
- b) Observations relatives au limbe à effectuer sur la face supérieure.
- c) Observations à réaliser sur le tiers moyen d'une inflorescence.
- d) Observations relatives à la corolle à effectuer sur des fleurs nouvelles totalement épanouies.
- e) Observations relatives à la corolle à effectuer sur la face interne.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

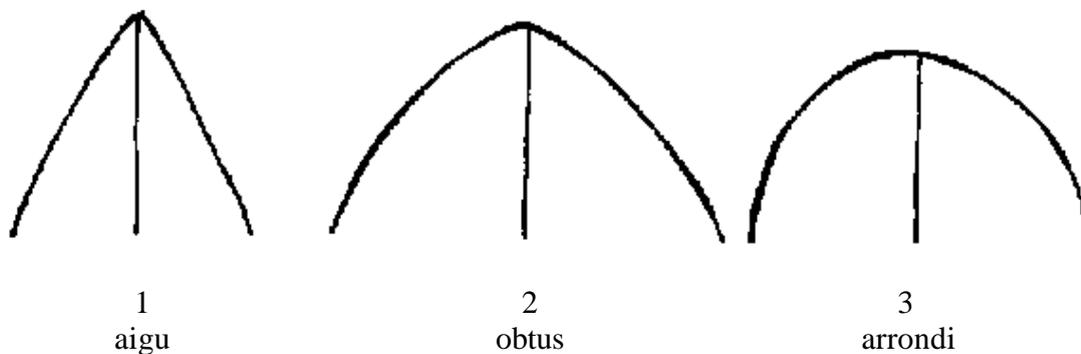
Ad. 1 : Plante: port

Les plantes doivent être cultivées dans des containers aux fins d'observation du port de la plante.

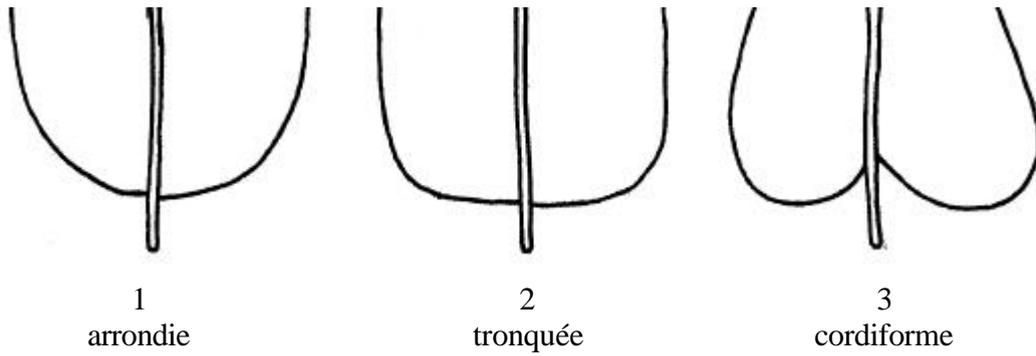
Ad. 2 : Plante: hauteur

La hauteur de la plante doit être mesurée depuis la surface du support de culture.

Ad. 8 : Limbe: forme du sommet



Ad. 9 : Limbe: forme de la base

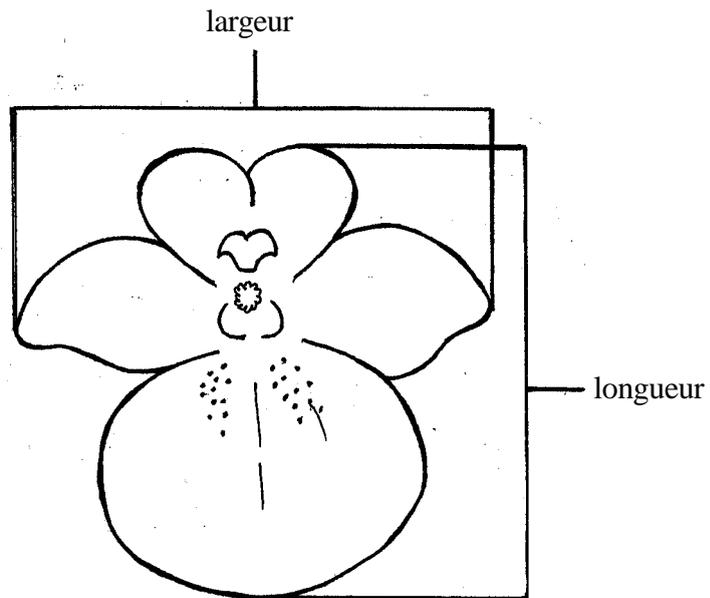


Ad. 12 : Limbe: couleur principale

La “couleur principale” est la couleur qui couvre la surface la plus grande.

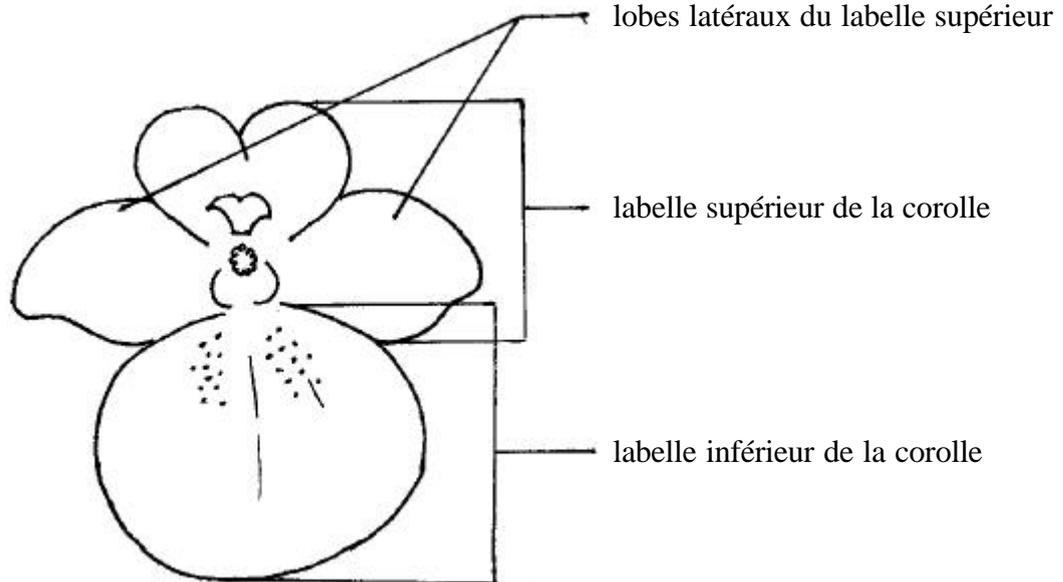
Ad. 18 : Corolle: longueur

Ad. 19 : Corolle: largeur



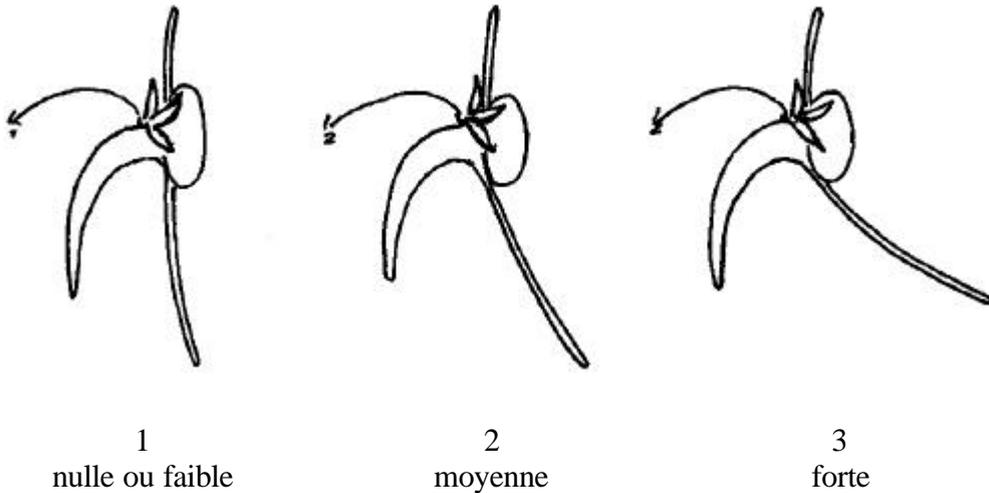
Ad. 21 : Labelle supérieur de la corolle: courbure des lobes latéraux

Ad. 22 : Labelle inférieur de la corolle: rapport longueur/largeur



Ad. 23 : Labelle inférieur de la corolle: courbure

Observations à réaliser sur la vue latérale de la corolle.

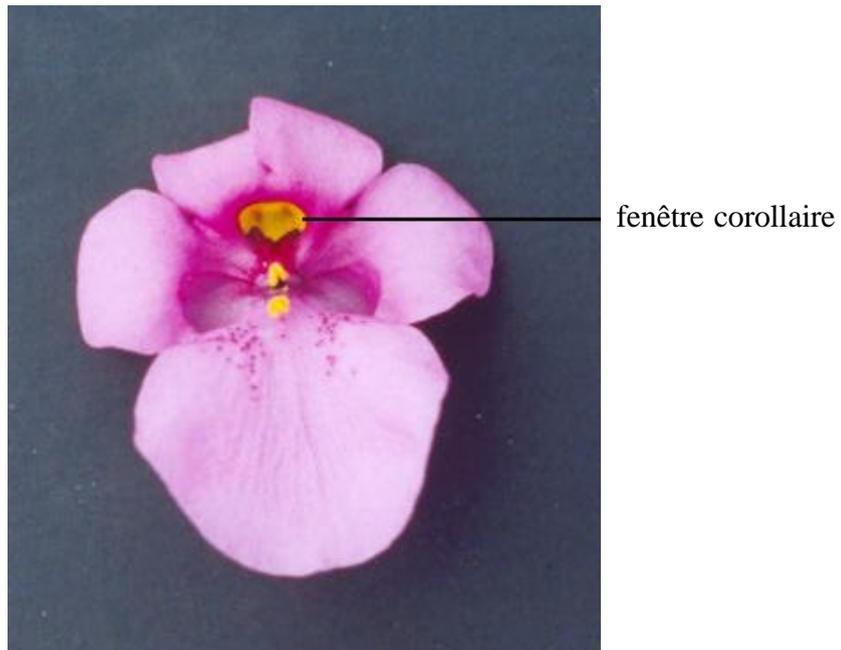


Ad. 25 : Labelle inférieur de la corolle: présence d'élaïophores trichomaux

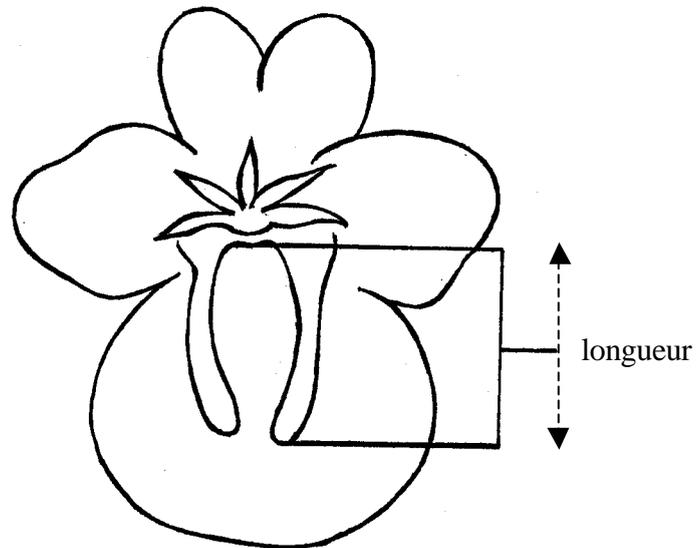
Les élaïophores trichomaux sont des glandes florales qui sécrètent activement de l'huile pour attirer les abeilles pollinisatrices. Ils consistent en de nombreux trichomes glandulaires, ou protubérances de l'épiderme de la fleur (Rasmussen 1999). Dans la *Diascia*, les élaïophores trichomaux sont situés dans les éperons doubles et peuvent être présents ou non sur la face interne du labelle inférieur de la corolle.

Ce caractère doit être observé uniquement sur le labelle inférieur de la corolle, à l'exclusion de toute autre partie de la corolle.

Ad. 27 : Fenêtre corollaire: couleur



Ad. 28 : Éperons: longueur

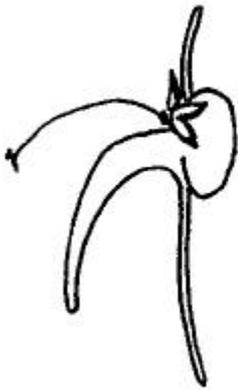


Ad. 29 : Éperons: couleur

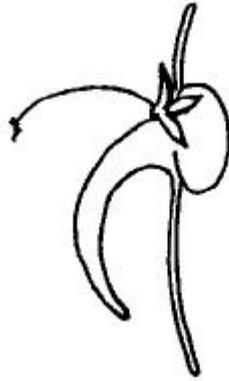
Observations à réaliser sur le tiers moyen d'un éperon.

Ad. 30 : Éperons: courbure

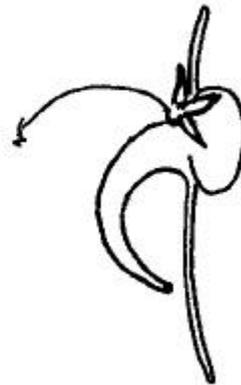
Observations à réaliser sur la vue latérale de la corolle.



1
nulle ou faible

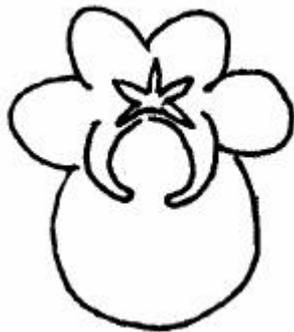


2
moyenne

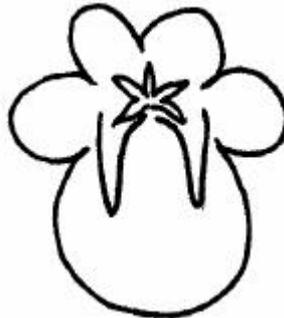


3
forte

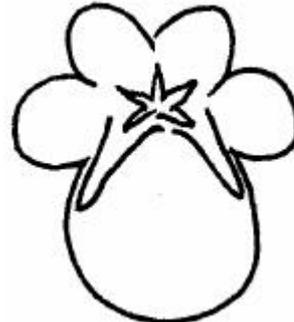
Ad. 31 : Éperons: port des sommets



1
orienté vers l'intérieur



2
retombant



3
orienté vers l'extérieur

9. Bibliographie

Beckett, Kenneth A. (1995). The R.H.S. Encyclopedia of House Plants, Colour Library Books Ltd., Godalming, Surrey (pp. 206-207)

Hay, Roy and Kenneth A. Beckett et al. (1978). Reader's Digest Encyclopedia of Garden Plants and Flowers, The Reader's Digest Association Limited, London, United Kingdom (pp. 228)

Huxley, A. (ed.), Griffiths, M. (ed.), Levy, M. (ed.). (1999). The Royal Horticultural Society Dictionary of Gardening, MacMillan Reference Ltd., London (Volume 2, pp. 57).

Rasmussen, C. (1999). Coevolution of the oil bee-*Calceolaria* system in the Andes of Peru. *Master of Science Thesis, University of Århus, Denmark*, iv + 87 pp (pp. 9-11)

Staff of the Liberty Hyde Bailey Hortorium, Cornell University (1976). Hortus Third: A Concise Dictionary of Plants Cultivated in the United States and Canada, MacMillan Publishing Company, New York, New York, U.S.A. (pp. 380)

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Genre		
1.1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Diascia Link & Otto"/>	
1.1.2 Nom commun	<input type="text" value="Diascie"/>	
1.2 Espèces / groupe (à compléter)	<input type="text"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée
(le cas échéant)

Référence de l'obtenteur

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée
(indiquer les variétés parentales)

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

c) hybridation à généalogie totalement inconnue

4.1.2 Mutation
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre
(préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2	Méthode de multiplication de la variété	
4.2.1	Variétés reproduites par voie sexuée	
a)	Autofécondation	[]
b)	Pollination croisée	
	i) population	[]
	ii) variété synthétique	[]
c)	Hybride	[]
(d)	Autre (préciser)	[]
4.2.2	Multiplication végétative	
a)	Boutures	[]
b)	Multiplication <i>in vitro</i>	[]
c)	Autre (préciser)	[]
4.2.3	Autre (préciser)	[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractère	Exemples de variétés	Note
5.1 Plante: port (1)		
dressé	Codiap, Heccharm, Prince of Orange	1[]
demi-dressé	Coditer, Ice Cream	2[]
étalé	Diastara	3[]
demi-coureur	Hecrace	4[]
5.2 Limbe: panachure (11)		
absente	Diastu	1[]
présente	Belmore Beauty, Golden Dancer, Katherine Sharman	2[]
5.3 Limbe: couleur principale (12)		
vert clair	Balwhislapi, Iceberg	1[]
vert moyen	Codiap, Coditer, Hecrace	2[]
vert foncé	Balwhiscran, Codiusre, Strawberry Sundae	3[]
5.4 Corolle: longueur (18)		
courte	Codusre, Diastonia, Lilac Belle	3[]
moyenne	Diastu	5[]
longue	Balwhistang, Balwhiswhit, Hecrace	7[]
5.5 Corolle: largeur (19)		
étroite	Diastonia, Lilac Belle	1[]
moyenne	Codilav, Diastu	2[]
large	Balwhiswhit, Codipeim, Diatrosis	3[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.6 (i) Corolle: couleur principale (20)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	
5.6 (ii) Corolle: couleur principale (20)		
blanc	Balwhiswhit, Ice Cream	1[]
rose clair	Balwinlapi, Diastara	2[]
rose moyen	Wink Pink Improved	3[]
rose foncé	Divoro	4[]
rose orangé	Balwhisaptim	5[]
orange	Prince of Orange	6[]
rouge orangé	Diasscal, Diastina	7[]
rouge	Codiusre, Diastonia, Heccrace	8[]
violet-rouge	Balwingarn	9[]
violet clair	Lilac Belle	10[]
autre couleur (indiquer)		11[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Corolle : largeur</i>	<i>étroite</i>	<i>moyenne</i>

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]